
Autonomie

Villa Sabrina : un nouvel horizon pour des colocataires handicapés

janvier 2021

[Estelle Camus](#)

Partager sur les réseaux

[Télécharger en PDF](#)

Imprimer la page

Index

- [Type d'action](#)
- [Département](#)
- [Sur le vif](#)
- [Porteur\(s\) de l'action](#)
- [Objectif\(s\) et bref descriptif](#)
- [L'essentiel](#)

Type d'action

- Etablissement
- Habitat
- Handicap
- Lien social
- Partenariat / transversalité
- Pratiques professionnelles

Département

Var (83)

Sur le vif

« Je m'ennuyais chez mes parents. Ici, je fais plein de choses, j'aide même dans une association qui distribue des colis alimentaires. Je donne aux autres et ça me rend heureuse », Sabrina, colocataire

« A la Villa Sabrina, les colocs sont d'abord chez eux. Nous sommes là pour leur faciliter le quotidien, mais sans décider ou faire à leur place », Clara, Responsable d'équipe.

« Les habitants de la Villa Sabrina sont des Croisiens à part entière. Ils nous poussent à repenser notre ville, ses aménagements, ses modes de déplacements et à changer de regard sur le handicap », le Maire de la Croix Valmer

Porteur(s) de l'action

L'Association Club des Six et le groupement solidaire HOMNIA (Entreprise solidaire d'utilité sociale)

Objectif(s) et bref descriptif

A la Croix Valmer, depuis 2014, la Villa Sabrina joue la carte de l'habitat inclusif. Des adultes handicapés y ont fait le choix d'une vie en colocation, ouverte sur leur environnement, et d'un accompagnement respectueux de leur autonomie. Baptisé le Club des Six, ce modèle bouscule les pratiques professionnelles et le regard sur le handicap.



L'essentiel

Date de création : Juin 2014

Population concernée : Adultes en situation de handicap, souffrant de déficiences intellectuelles et/ou physiques (personnes cérébro-lésées, troubles autistiques, trisomie 21...), bénéficiant d'une prestation de compensation de handicap totalisant entre 5 et 8 heures d'aide humaine par jour.

Zone d'implantation : La commune de la Croix Valmer, commune balnéaire du Var située dans la baie de Cavalaire et comptant près de 3 800 habitants. La Villa Sabrina est située au cœur du village, à proximité immédiate de l'ensemble des services, commerces et activités de loisirs.

Configuration de l'habitat : Un appartement de 450 m² situés en rez-de-chaussée d'un immeuble construit spécialement pour accueillir la colocation et comprenant neuf autres logements de type T1, T2 et T3 implantés à l'étage destinés à tous types de publics sous condition de ressources. Cet appartement, entièrement adapté PMR, se compose de sept chambres individuelles avec sanitaires privés, d'un bureau pour les intervenants professionnels, d'un studio dit « tremplin » et d'espaces partagés (vaste pièce à vivre, cuisine, buanderie, terrasse, jardin.)

Partenaires : La Commune de la Croix Valmer.

Spécificités : Une colocation d'adultes en situation de handicap constituée en association, le Club des Six.

Un accompagnement 24h/24, 7 jours /7, grâce à la mise en commun de l'intégralité des heures d'aides humaines accordées à chaque colocataire dans le cadre de la Prestation de compensation du handicap (PCH)

Une organisation qui repose sur un groupement d'entreprises (CAP'Solidarité Développement,

CAP'Solidarité et CAP'Services) réunies autour de l'association le Club des Six, au sein d'HOMNIA.

Chaque société est financièrement indépendante et contribue au projet social de l'association. Un développement soutenu par le fonds Finance et Solidarité d'Amundi.

Cette action a été identifiée dans le cadre d' un [appel à contribution diffusé en mars 2019, en partenariat avec la CNSA.](#)

-

-

[Lire l'intégralité sur le Lab'AU](#)